

Theses utriusque juris.

Numéro d'inventaire : 1980.00012.1

Auteur(s) : Charles Audoy

Type de document : affiche

Éditeur : non renseigné (Paris)

Imprimeur : Veuve Ballard

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1778

Description : Une feuille composée de deux moitiés collées ensemble. Estampe ans la partie supérieure. Dans la partie inférieure, le texte dans un cadre ornemental. Le papier est sali et les bords sont tachés. De nombreuses déchirures à l'endroit des pliures ont été réparées par des bandes de papier et du ruban adhésif collés au verso. En bas de l'affiche, la réparation a été mal exécutée, et deux lignes de texte ne sont plus lisibles.

Mesures : hauteur : 110 mm ; largeur : 790 mm

Notes : Affiche annonçant les thèses de droit civil et de droit canon que doit défendre, pour l'obtention du baccalauréat, Charles Audoy, à Paris. Les articles de droit civil traitent des gages et des hypothèques, et des droits accordés à ceux qui les détiennent. Les articles de droit canon portent sur l'excommunication des ecclésiastiques. L'estampe représente le sacrifice d'Iphigénie (?).

Mots-clés : Affiches de thèses et d'exercices publics

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill.



Export des articles du musée
sous-titre du PDF